

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/154
13 septembre 2003

(03-4923)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Déclaration de S.E. M. Siasavath Savengsuksa
Vice-Ministre du commerce
(En qualité d'observateur)

Au nom du gouvernement de la République démocratique populaire lao, je tiens à remercier le gouvernement et le peuple mexicains pour leur chaleureuse hospitalité ainsi que pour l'excellente organisation de cette Conférence ministérielle de l'OMC.

Nous sommes ici à Cancún pour faire le bilan des progrès accomplis dans les négociations qui ont été lancées en 2001 et pour donner une orientation politique à la seconde moitié de ces négociations.

Les pays les moins avancés sont résolument en faveur du système commercial multilatéral fondé sur des règles, y compris la République démocratique populaire lao, qui en est encore au début de sa procédure d'accession. Le Cambodge et le Népal s'appêtent quant à eux à célébrer leur accession à l'occasion de la présente Conférence. Nul doute que le processus d'accession est ardu, difficile et pénible.

Permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet de la République démocratique populaire lao. Elle a des caractéristiques en commun avec les autres PMA, à savoir: un revenu national faible, des ressources humaines insuffisantes et une forte vulnérabilité économique. L'agriculture domine l'économie, puisque la production agricole représente environ la moitié de la production nationale et que plus de 80 pour cent de la population habitent dans des zones rurales et s'adonnent à des activités agricoles.

Depuis le milieu des années 80, la République démocratique populaire lao s'est lancée dans un vaste programme de réforme de son économie et de sa politique commerciale. Entre autres choses, elle est devenue membre de l'ANASE en 1997. C'est également cette année-là qu'elle a demandé à faire partie de l'OMC.

Nous avons hâte de joindre les rangs de l'OMC, car nous espérons que nous pourrions parvenir ainsi à une croissance économique plus élevée et réussir à faire reculer la pauvreté. Néanmoins, nous avons le sentiment que des mesures appropriées sont nécessaires pour que le commerce soit véritablement un moteur de croissance et de développement humain. Étant donné que les pays n'ont pas tous atteint le même niveau de développement et qu'ils ne sont pas tous également en mesure de s'acquitter de leurs obligations, il est impératif de veiller à ce que les mêmes règles ne s'appliquent pas à des protagonistes qui ne luttent pas à armes égales dans le système commercial mondial.

À cet égard, je souhaiterais mettre en évidence un certain nombre de questions qui préoccupent les PMA et dont il faut s'occuper de toute urgence.

Premièrement, le secteur agricole occupe une place prédominante dans nos économies et il fournit des moyens de subsistance à la plus grande partie de nos populations. À cet égard, il nous faut de bonnes conditions d'accès aux marchés et il faut également que les pays développés réduisent substantiellement les subventions internes et les subventions à l'exportation qui favorisent la production agricole.

Deuxièmement, la progressivité des droits et les crêtes tarifaires élevées entravent les exportations de produits non agricoles en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés. Les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles devraient donc viser à trouver une formule d'harmonisation simple, ambitieuse et non linéaire. La gamme de produits visés sera complète et sans exclusion *a priori*.

Troisièmement, pour bon nombre de PMA, l'accession à l'OMC représente une tâche écrasante. Les partenaires de négociation devraient adhérer pleinement aux lignes directrices relatives à l'accession des PMA qui ont été adoptées par le Conseil général de l'OMC en décembre dernier. Les négociations d'accession ne doivent pas nous imposer un fardeau, mais tenir compte de nos besoins en matière de commerce, de développement, de compétitivité et de finances.

Quatrièmement, les PMA auraient grandement intérêt à ce que les pays développés autorisent la libre circulation des personnes physiques, notamment des personnes peu qualifiées ou spécialisées. Si les capitaux et les marchandises peuvent franchir les frontières sans heurt, pourquoi ne pas traiter de la même manière l'autre facteur de production, à savoir la main-d'œuvre?

Cinquièmement, le traitement spécial et différencié devrait offrir la marge de manœuvre politique nécessaire pour aider et faciliter l'intégration bénéfique des PMA dans le système commercial mondial en développant les possibilités d'échange et d'investissement. Pourtant, de nombreuses dispositions en matière de traitement spécial et différencié n'ont pas été mises en œuvre. C'est pourquoi nous devrions demander aux instances de négociation de préciser et de rendre opérationnelles les dispositions relatives au traitement spécial et différencié pour tous les pays en développement et tous les pays les moins avancés.

Les propositions que j'avance vous sembleront peut-être trop ambitieuses, mais elles sont pour l'essentiel prescrites par le Programme de Doha pour le développement et la Déclaration de Dhaka. La grande diversité des intérêts qui sont représentés ici ainsi que la nécessité de réaliser des progrès sur tous les fronts signifient que tous les pays devraient être disposés à faire preuve de flexibilité et à trouver des compromis. Je suis fermement persuadé que si nous nous concertons pour arriver à un accord équitable sur le commerce mondial, nous pourrions trouver les meilleures solutions pour toutes les parties.
